

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2025-003

Portant sur l'affectation de résultat du budget de la commune

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 08 mars 2025

Étaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : néant

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

Objet : Affectation du résultat « commune » 2024

Reste à réaliser dépenses 2 136,00 €

Reste à réaliser recettes 1 142,00 €

Reste à réaliser net - 994,00 €

Recettes d'investissements 50 110,77 €

Dépenses d'investissement 25 648,56 €

Solde d'exécution SI de l'exercice 24 462,21€

001 budget 2023 (déficit reporté) - 28 096,25 €

Solde d'exécution cumulé SI - 3 634,04 €

DEFICIT DE FINANCEMENT SI - 4 628,04 €

Recettes de fonctionnement 278 850,11€

Dépenses de fonctionnement 241 381,74 €

Résultat de l'exercice Section de Fonctionnement 37 468,37€

002 budgets 2023 (excédent reporté) 24 085,90€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER 61 554,27 €

AFFECTATION

Besoin de financement au compte 1068 4 628,04 €

Report au 001 budget 2024 24 462,21 €

Report au 002 budget 2024 56 926,23 €

Transmis le 14/03/2025

Affiché le 14/03/2025

Le 12/03/2025

**Le Maire,
Evelyne CHABANT**